

Élections 2024

Appel à candidatures au renouvellement du tiers sortant du comité de la SoFHIA

Conformément aux statuts de la SoFHIA, chaque année le tiers du comité est appelé à renouvellement.

Le comité de la SoFHIA tient à souligner l'importance de ce renouvellement. Il s'agit en effet d'une garantie de la représentativité et du fonctionnement démocratique de notre société. Devenir membre du comité de la SoFHIA, c'est promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des langues ibériques, œuvrer à la solidarité de l'hispanisme français et à sa défense, et, enfin, contribuer à une meilleure communication et à une meilleure connaissance entre collègues. Faire acte de candidature au comité de la SoFHIA implique une participation régulière aux réunions et aux travaux du comité ; c'est aussi prendre part aux tâches inhérentes à la vie de la société.

Les membres du comité de la SoFHIA, élus en 2021, et dont les noms suivent arrivent au terme de leur mandat :

- ✓ Bénédicte BRÉMARD (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Fernando COPELLO (termine son 3^e mandat)
- ✓ Fabrice CORRONS (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Julie FINTZEL (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Marion GAUTREAU (termine son 2^e mandat)
- ✓ Émilie GUYARD (termine son 3^e mandat)
- ✓ Marion LE CORRE-CARRASCO (termine son 2^e mandat)
- ✓ Helena QUEIRÒS (termine son 2^e mandat)
- ✓ Hélène THIEULIN-PARDO (termine son 3^e mandat)
- ✓ Cécile VINCENT-CASSY (termine son 3^e mandat)

Outre d'indiquer leur université d'appartenance, leur grade et leur domaine de spécialité, il est demandé aux membres faisant acte de candidature de rédiger quelques lignes de présentation (moins de 1200 caractères espaces comprises), exposant leur motivation pour agir au sein du Comité de la SoFHIA.

Il est rappelé que, selon les statuts, « les membres sortants sont rééligibles dans la limite de trois mandats consécutifs » (article 11) ; d'autre part, le règlement intérieur de la société stipule (article 5) que

Le Comité comprend au moins six non-professeurs, un doctorant ou post-doctorant, ainsi que trois membres appartenant à une discipline autre que l'espagnol, dont obligatoirement un lusitaniste et un catalaniste. Lors du renouvellement annuel par tiers du Comité, les bulletins de vote comportent au moins : 1) deux non-professeurs 2) suivant la composition du comité, éventuellement un doctorant ou post-doctorant, un lusitaniste et/ou un spécialiste d'une autre discipline.

De ce fait, les élections 2024 devront élire **un nouveau ou une nouvelle membre doctorant·e ou post-doctorant·e**.

Les candidats aux élections 2024 sont invités à se faire connaître auprès des secrétaires généraux d'ici le 29 avril 2024 par courrier électronique à l'adresse suivante : thomas.faye@sorbonne-universite.fr ET etouboul@parisnanterre.fr

Rappel : NE SONT PAS CONCERNÉS par ce renouvellement les membres élus en 2022 et 2023 dont les noms suivent (entre parenthèses l'année de leur élection et/ou réélection) :

- Diane Bracco (2023)
- Silvia Capanema, Université de Paris 13 (2019-2022)
- Sandra Contamina, Université d'Angers (2016-2019-2022)
- Davy Desmas, Institut National Universitaire Champollion – Albi (2022)
- Graça Dos Santos, Université Paris Nanterre (2019-2022)
- Aurore Ducellier, Université de Limoges (2022)
- Xavier Escudero, Université du Littoral (2016-2019-2022)
- Immaculada Fàbregas Alégret (2020-2023)
- Thomas Faye (2020-2023)
- Carole Fillière (2017-2020-2023)
- Sandra Gondouin (2022)
- Sophie Hirel (2020-2023)
- Caroline Lepage (2020-2023)
- Marta López Izquierdo (2017-2020-2023)
- Nadia Mékour-Hertzberg, Université de Pau (2016-2019)
- Alexandra Oddo (2023)
- Catherine Pélage, Université d'Orléans (2016-2019-2022)
- Anne Puech, Université de Rennes 2 (2016-2019-2022)
- Pauline Renoux-Caron (2017-2020-2023)
- Eva Touboul (2023)

Rappel de la procédure et du calendrier

- Déclaration de candidatures : envoi à thomas.faye@sorbonne-universite.fr ET etouboul@parsinanterre.fr dans un fichier .docx **jusqu'au 22 avril 2024.**
- **Affichage** de la liste des candidats et des professions de foi sur la **page d'accueil du site le 29 avril 2024.**
- Le **vote** aura lieu par **voie électronique** sur la partie spécialement destinée à cette fonction du site de la SoFHIA **entre le 29 avril et le 2 juin 2024.**
- Pour pouvoir voter, il faut **être à jour de sa cotisation.**
- Le **dépouillement** se fera **le 6 juin** et les **résultats** seront proclamés lors de l'Assemblée générale de la SoFHIA, qui aura lieu **le 7 juin 2024.**

Bien cordialement,

Les Secrétaires généraux, Thomas Faye et Eva Touboul